

I LOCC'INFURMAZIONE



PASTORALISME ET TRANSHUMANANCE P4-5



CONSEILS TARISSEMENT P8



HARAS DE BOUCS ET CONTRÔLE DE PERFORMANCE P6-7



CONSEILS ABREUVEMENT P9

Sommaire :

Rappels réglementaires et bonnes pratiques.	Page 2	Bien tarir ses animaux.	Page 8
Bien gérer l'introduction de nouveaux animaux dans son cheptel.	Page 3	L'abreuvement des troupeaux laitiers.	Page 9
Transhumance, témoignage et conseils sanitaires.	Page 4 et 5	Performances du schéma de sélection ovine et progrès génétique.	Page 10
Le contrôle de performance en élevage caprin.	Page 6	Agroforesterie, utilisation des arbres trognes en complément d'alimentation.	Page 11
Haras de boucs d'Altiani, fonctionnement.	Page 7	Agenda des formations.	Page 12
Logiciel de gestion de troupeaux.	Page 7		

CONTRÔLER LA QUALITÉ SANITAIRE DES PRODUITS FERMIERS

LE PLAN D'AUTOCONTRÔLE :

Il permet de vérifier la bonne mise en œuvre des moyens de maîtrise, de la traite des animaux à la vente des produits finis. Le plan de maîtrise sanitaire (PMS) comprend la formation des opérateurs, la traçabilité, le suivi sanitaire de la production et les procédures de gestion des non-conformités.

Il est important de rappeler que les analyses microbiologiques sont une obligation réglementaire.

Elles sont un moyen de **contrôler des produits avant leur mise sur le marché**.

Nous recommandons également la **mise en place d'autocontrôles de surface** (sur les claies ou planches d'affinage et sur les eaux ou lavettes de lavage des fromages.)

Lors de la 1^{ère} année de production, afin d'avoir un historique, il faut réaliser **2 autocontrôles réglementaires (4 à 5 conseillés)** avec 5 échantillons du même lot.

Si les résultats sont satisfaisants, il est possible de réaliser ces autocontrôles avec seulement 1 échantillon.

FIN DE CAMPAGNE

Nous vous encourageons à réaliser un autocontrôle en fin de campagne afin de vous assurer que vos produits et vos locaux ne présentent pas de contaminations aux germes pathogènes.

Cette précaution vous permettra de débiter la prochaine campagne dans de bonnes conditions.

POUR TOUT CONSEIL

L'ILOCC en partenariat avec les services de la DDETSPP vous apportera le meilleur accompagnement possible.



Une surveillance efficace et une détection précoce permettent une réaction rapide et adaptée

CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION :

Vous devez vous former au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH).

Vous êtes libres de définir les moyens que vous utiliserez pour assurer la protection des consommateurs tout en fixant des objectifs de qualité à atteindre.

Vous devrez, en cas de problème, démontrer que toutes les conditions de sécurité des aliments ont été remplies.

La réglementation européenne vous impose un outil qui est le Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS). Le PMS comprend la formation des opérateurs aux bonnes pratiques d'hygiène, la traçabilité, le suivi sanitaire de la production et les procédures de gestion des non conformités.



Machine à traire et qualité du lait

Votre Machine à traire est votre principal outil de travail, l'entretenir vous permet de maintenir ses performances et sa longévité.

Elle est un équipement-clé au regard de la qualité microbiologique du lait, en particulier pour les transformateurs de lait cru.

Le **contrôle Optitraite est obligatoire** de préférence tous les ans et, en tout état de cause, tous les 18 mois par rapport aux règles de la conditionnalité.

Pensez à le faire réaliser par les Chambres d'Agriculture ou par l'ILOCC :

Gilles Riondet (CDA2B) : 06.03.03.93.80

Xavier Costa (CDA2B) : 06.84.61.86.72

Paul Cucchi (CDA2A) : 06.71.61.81.66

Sébastien Reversat (ILOCC) : 06.28.92.01.00

L'introduction de tout animal dans un élevage présente des risques sanitaires. La plupart des maladies "s'achètent" et si certaines précautions ne sont pas prises, elles engendreront des conséquences sanitaires et économiques.

1

J'AI BESOIN D'ANIMAUX POUR ?

Renouveler les **mâles** de mon troupeau
Augmenter mon troupeau (femelles prêtes à mettre bas ou jeunes)
Créer mon troupeau

2

LES ENJEUX ET LES RISQUES

Introduire de nouvelles **pathologies** (avortements, parasitisme...)
 Engendrer des **mortalités**, des **pertes** de production

3

Déclaration des mouvements à l'EDE dans les 7 jours

Vérifier l'identification des animaux
 Fournir l'attestation Brucellose du vendeur ou réaliser les prises de sang
 Compléter le document de circulation (France) ou le certificat d'échange intra communautaire (UE) ou d'export (hors UE)

MES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES



JE CONSERVE UNE COPIE DE TOUS LES DOCUMENTS

4

ET LE SANITAIRE ?

Transport : lavage et désinfection de la bétailière

Parasitisme : faire une coproscopie et connaître le **passé "parasitaire"** (dernier traitement ?, type de parcours/pâturage ?, ...)

Transmission de maladies : réaliser des **tests sanguins** pour rechercher les principales maladies non-réglementaires (fièvre Q, Chlamydie, CAEV, paratuberculose...)

Le GDS prend en charge 80% des analyses et une partie de la visite vétérinaire

Réglementation en vigueur à respecter : elle est susceptible de changer (cas de la FCO). En cas de doute (ou pour en savoir plus), **contactez votre vétérinaire sanitaire ou la DDcsPP**

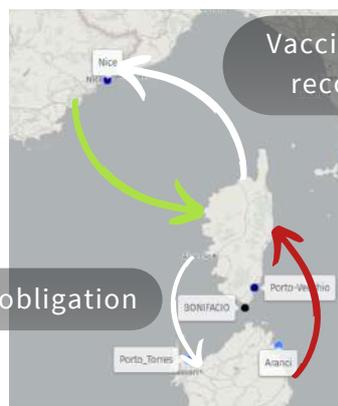
Quarantaine : **aucun contact** entre les animaux introduits et votre cheptel, précautions sanitaires lors de vos visites entre ces deux lots – durée variable selon les pathologies dépistées



Bon à savoir

OBLIGATOIRE Vaccination BTV 8 + PCR NEG (14j après primo, 7j avant départ)

Conditions aux mouvements FCO



Vaccination BTV 4 recommandée

Interdiction mouvements depuis le Sud
Zone Nord : vaccination OBLIGATOIRE BTV 1 (BTV 4 recommandé) + PCR NEG (14j après primo, 7j avant départ)

Pas d'obligation

A MUNTAGNERA

Le pastoralisme de montagne devrait connaître un nouvel essor au regard du changement climatique et du contexte économique (complémentation des animaux en été).

Pour cela, les bergers doivent pouvoir avoir de bonnes conditions de vie en estive et la garantie que leur troupeau conserve ses qualités sanitaires.

LE COMITÉ DE MASSIF DE CORSE DE LA CDC S'INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE AU SERVICE DE LA RECONQUÊTE DE L'INTÉRIEUR.
DEPUIS 2019, IL MÈNE UNE ÉTUDE SUR CHAQUE TERRITOIRE D'ESTIVE, AFIN D'ÉTABLIR UN ÉTAT DES LIEUX DE L'UTILISATION ET DES USAGES QUI PERMETTRA DE CONSTRUIRE UNE CHARTE TERRITORIALE DE GESTION DES ESTIVES DE CORSE



Félix Giacomoni
éleveur ovin à Appietto
250 brebis
Mise bas mi octobre
Vermifuge avant la descente en plaine
Troupeau équipé de GPS

Félix et Thomas transhument au même endroit, à Purcuddedu au-dessus de Bocognano, Félix depuis 20 ans et Thomas depuis 4 ans. Les deux troupeaux disposent d'un parcours d'environ 400 ha entre 1300 et 2000 mètres d'altitude.

Cette estive n'est pas surpâturée, il y a peu de bovins et pas de porcs, seulement leur troupeau et deux autres en limite.

Il n'y a pas de "stazzu", pas de possibilité de passer une nuit ou de stocker du matériel ou du maïs. Cette année, il est prévu de mettre en place un parc de contention. Il n'y a pas d'intérêt à transformer en montagne, l'endroit est très peu fréquenté.

Pour Félix, la transhumance est une tradition familiale qu'il perpétue avec plaisir et il y trouve des avantages non-négligeables.

Les animaux sont en meilleur état, il y a moins de tiques et de moustiques (vecteurs de la FCO). Monter en estive permet le repos des parcelles de l'exploitation et d'effectuer un vide sanitaire. De plus, les animaux souffriraient de la chaleur et du manque d'eau. Il surveille son troupeau une fois par semaine, voire plus, s'il se rend compte d'un comportement inhabituel grâce au GPS.

Thomas a commencé son expérience de la transhumance avec un autre berger, il a trouvé cela très formateur. Il transhume par plaisir mais aussi pour le bien-être de ses animaux et parce qu'il manque de ressources fourragères en plaine à cette période. La première année, Thomas est resté 15 jours avec son troupeau afin de l'habituer au parcours, maintenant, il s'y rend 2 fois par semaine.



Thomas Murati
éleveur caprin à Appietto
180 chèvres
Mise bas début novembre
Vermifuge avant la montée en estive
Troupeau équipé de GPS

Les 2 bergers trouvent des avantages à transhumer ensemble, l'un surveille le troupeau de l'autre. Depuis que les chèvres sont présentes, les brebis profitent davantage, elles marchent moins, donc moins de dépense énergétique.

Les chèvres restent plus en altitude, elles ne mangent pas où sont passées les brebis. Les troupeaux se tiennent entre eux, leur parcours étant différent.

Malgré la présence des deux bandes, le milieu a tendance à se refermer, dans les années 40, il y avait 3 000 têtes sur cette estive.

Les 2 troupeaux ne sont pas complémentés, ce qui représente un gain économique important. L'état corporel des animaux est contrôlé.

Il y a juste une distribution de maïs pour les rassembler.

A partir de mi-août, la surveillance est accrue, la plus grosse préoccupation étant la foudre.

Il y a une équipe de chasseurs qui fréquente le site, bonnes relations avec les bergers, ils préviennent quand lorsqu'ils font une battue ou s'ils identifient des animaux isolés.

La muntagnera et l'impighjera se font grâce à l'entraide entre bergers, c'est l'occasion de se retrouver, cela fait partie des moments appréciables du métier, partager un spuntinu et échanger.



Si vous n'avez pas la possibilité de préparer votre mise-bas en estive, la descente doit se faire 6 semaines avant celle-ci.

La capacité d'ingestion des femelles gestantes diminue parce que le fœtus grandit, les besoins augmentent. Les animaux mangent de petites quantités en plusieurs fois.



8 points pour préserver la santé de mon cheptel quand je transhume

Nombreux sont les avantages de la montée des animaux en estive (agronomiques, économiques, sanitaires...). Mais certaines règles doivent être respectées pour ne pas redescendre de maladies de la montagne.

Je ne monte que des animaux en bonne santé et identifiés

- En évitant de monter des animaux malades, je préserve également mon troupeau
- Je réalise une coproscopie avant la montée pour éventuellement traiter les animaux avant départ

Je connais les autres élevages

- Permet de préparer l'estive à l'avance (organisation, logistique, matériel commun...)
- Les autres éleveurs doivent appliquer les mêmes protocoles, la même surveillance et les mêmes soins que mon troupeau

Je connais le statut sanitaire des animaux transhumant

- Des tests sanguins sont possibles (80% d'aide par le GDS pour ses adhérents)
- De nombreuses maladies constituent un risque : fièvre Q, Visna-Maëdi/CAEV, agalaxie, épидидymite...

Je suis à jour de la prophylaxie de mon troupeau

- Qualification indemne de Brucellose
- Le cheptel n'est pas soumis à une restriction aux mouvements

Mes animaux ont accès à suffisamment de points d'eau

- Si aucun berger n'est en permanence sur l'estive, il faut faire des visites régulières pour évaluer la disponibilité en eau, la qualité et l'état du troupeau (diarrhées massives aiguës...)

Je comprends les risques liés à la non-gestion des cadavres

- La présence d'un cadavre peut engendrer une contamination des cours d'eau et des animaux auxquels le troupeau vient s'abreuver

J'enregistre sur mon carnet d'élevage les animaux qui estivent

La traçabilité des animaux en estive permet de retrouver les liens épidémiologiques en cas d'alerte sanitaire sur le troupeau

Je connais les mesures de prévention à mettre en place

- Gestion parasitaire (coproscopie, traitement)
- Statut sanitaire des troupeaux qui seront en contact
- Vaccination
- Prophylaxie
- Antiparasitaires externes (tiques, acariens, mouches...)



Bon à savoir Mon vétérinaire ou mon technicien du GDS peuvent m'aider

Le Contrôle Laitier Officiel caprin (CLO)

Le CLO caprin est un accompagnement qui a pour objectif l'amélioration des performances globales de votre exploitation.

Il est réalisé par les Chambres d'Agriculture, en partenariat étroit avec le schéma de sélection de la chèvre corse.

LES OBJECTIFS

- Améliorer ou consolider les performances de votre élevage
- Bénéficier du progrès génétique en race corse
- Contribuer à une démarche collective



Contribuer à la sauvegarde de la chèvre corse tout en améliorant ses niveaux de production



7 à 15 visites/campagne laitière



Sur l'exploitation ou dans les locaux de la CDA



Tarifs et conditions de vente sur demande



Tout candidat à l'installation, ou agriculteurs aînés en caprin lait remplissant le cahier des charges du CLO et ayant passé 1 an en CLS

LE SERVICE CONSEIL

- 5 à 7 pesées de lait annuelles des femelles à la traite avec prise d'échantillons de lait (TB, TP) sur les animaux en 2ème et 3ème lactation
- Gestion informatique des données d'inventaire de généalogie et de reproduction
- Choix de la réforme et du renouvellement
- Gestion et maîtrise de la reproduction : synchronisation des chaleurs sur adultes (sans aucune obligation)
- Conseil en alimentation
- Pesée des boucs issus de mères à boucs destinés à la vente (obligatoire) pour le schéma de sélection. Le contrat est établi entre éleveur et technicien
- Appui réglementaire



LES AVANTAGES DU SERVICE

- Un compte-rendu de conseil
- Résultats de chaque contrôle laitier
- Bilan technico-économique (sous conditions d'obtention des documents nécessaires)
- Bilan de fin de campagne détaillé avec analyse des difficultés rencontrées et plan d'action correspondant
- Classement des meilleures femelles intra-troupeau (liste de mères à boucs)

PARTENAIRES : Associu i capraghji corsi, ODARC

Le Contrôle Laitier Simplifié caprin (CLS)

Le CLS caprin : un accompagnement technique pour mieux connaître et maîtriser votre troupeau. Cet appui technique vous permet de réaliser un classement des meilleures femelles intra-troupeau. De plus, le CLS est la phase préparatoire obligatoire à une adhésion future au CLO.

LE SERVICE CONSEIL

- 3 à 4 pesées de lait annuelles
- Gestion informatique des données d'inventaire de généalogie et de reproduction (tenue du carnet d'agnelage obligatoire)
- Choix de la réforme et du renouvellement
- Gestion et maîtrise de la reproduction : synchronisation des chaleurs sur adultes (sans aucune obligation et uniquement sur validation du conseiller)
- Conseil en alimentation
- Appui réglementaire



5 à 12 visites/campagne laitière



Tout candidat à l'installation, ou agriculteurs aînés en caprin lait remplissant le cahier des charges du CLS

Le haras de boucs d'Altiani

Le haras de boucs a été relancé en 2020 avec pour objectif un progrès génétique par la voie mâle. L'objectif est de saturer les élevages en boucs de sélection afin d'accéder, dans le futur, à des chevrettes de sélection. Plusieurs paramètres sont contrôlés :

- Contrôle sanitaire : négativité de la mère à bouc à la paratuberculose ; test de la mère au CAEV.
- Standard de race : conformité de la mère et du petit requise.
- Performance laitière de la mère : quantité et qualité.
- Contrôle de filiation.
- Typage de la caséine alpha s1 sur les mères et les cabris pour connaître leur potentiel de qualité laitière.
- Vaccins (paratuberculose, entérotoxémie, chlamydie, fièvre Q) et vermifuges réalisés en centre d'élevage à Altiani.

Les boucs sont achetés aux éleveurs sélectionneurs (membres du CLO) par l'ODARC à l'âge de 3-4 mois au prix de 180€. Ils sont ensuite élevés à Altiani jusqu'à leurs 18 mois, où un suivi sanitaire strict est effectué (prises de sang et coprologies régulières et pesées mensuelles) puis vendus, prêts pour la lutte au même prix.



Au mois de mai, la troisième vente a eu lieu à la station expérimentale d'Altiani. Ce sont 18 boucs de sélection qui ont été vendus à 8 éleveurs sélectionneurs fournisseurs du haras, 7 éleveurs suivis en contrôle laitier simplifié (CLS) et 3 JA.

Durant 2023, 32 boucs ont pu être achetés par l'ODARC à 12 éleveurs sélectionneurs. Ils seront disponibles à la vente au mois de mai 2024.

Les prochaines pré-commissions pour le choix des futurs boucs du haras auront lieu au mois de décembre.

OVICLIC, logiciel de gestion de troupeau

OVICLIC en Haute-Corse et SYNEL en Corse-du-Sud sont des logiciels permettant notamment de gérer et d'actualiser votre registre d'élevage en ligne.

Ce registre d'élevage est important lors des contrôles de conditionnalité, il comprend : la mise à jour de votre effectif animal, le carnet d'agnelage, les documents de circulation, les bons d'équarrissage et la liste de repères de vos boucles d'identification.

Si vous n'êtes pas en mesure de présenter un registre à jour, vous encourez des pénalités sur l'ensemble de vos primes.

Pour bénéficier de cet outil, il suffit d'avoir une adresse mail et son stock de boucles, vous pouvez également demander la prestation d'un technicien pour la mise en place.



Nous vous informerons de la date de la prochaine démonstration



Jean Baptiste Cantini :

06.11.39.53.79 /

04.95.32.84.48

jean-baptiste.cantini@haute-corse.chambagri.fr



Sylvie Lugrezi :

04 95 29 26 34

ipg-ovins-caprins@corse-du-sud.chambagri.fr

Le tarissement : une période clé pour la santé mammaire

Objectif : commencer une nouvelle lactation avec le moins d'infections possibles

QUELQUES RECOMMANDATIONS

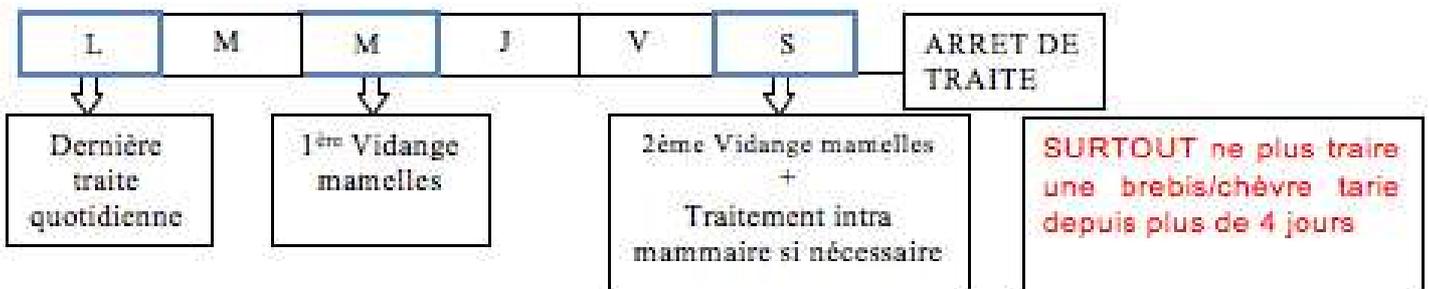
- Le tarissement ne doit pas durer plus de trois semaines
- Durée maximale entre deux traites au cours du tarissement : 3 jours
- Si possible, réaliser les traites de tarissement à des heures différentes pour mieux bloquer la lactation
- Durant le tarissement, le protocole de nettoyage de la machine à traire doit être scrupuleusement respecté
- Ne pas limiter l'abreuvement des animaux

LE TARISSEMENT RAPIDE : POURQUOI ?

Permet un gain de temps pour l'éleveur
Permet un repos mammaire d'au moins deux mois qui est :

1. Favorable à une bonne reconstitution de la mamelle
2. Limite l'apparition de mammites lors de la prochaine campagne

Exemple de conduite du tarissement :



Conduite alimentaire durant la phase de tarissement :

- 10 à 15 jours avant le début du tarissement, commencer à diminuer progressivement les aliments concentrés, surtout ceux riches en protéines mais conserver un apport énergétique, les animaux sont en début de gestation, il ne faut pas risquer d'avoir des pertes embryonnaires.
- 3 jours avant le début du tarissement, commencer à distribuer du fourrage grossier et mettre les animaux sur des parcelles de faible valeur alimentaire, veiller à ce que les animaux ne soient pas en déficit énergétique notamment les animaux les plus maigres.

LE TRAITEMENT INTRAMAMMAIRE : sur les animaux ayant eu une mammite dans l'année

- o Augmente significativement le taux de guérison des animaux ayant eu des mammites durant l'année
- o Limite l'apparition de mammites pour la campagne suivante
- o Coût : entre 4 et 8 € par brebis

Les traitements à base de plantes

Il existe à présent différents produits à usage externe ou par voie orale à base d'extraits végétaux sur le marché qui ont pour but de décongestionner les mamelles et d'inhiber la production lactée.

1 ^{re} Etape		Vidanger complètement la mamelle
2 ^{ème} Etape		Désinfecter l'extrémité du trayon avec une serviette antiseptique à usage unique avec une compresse imbibée d'alcool à 70° ou de solution iodée (une compresse par trayon)
3 ^{ème} Etape		Introduire délicatement la canule de la seringue dans le canal du trayon (la moitié de la canule au maximum). Injecter la totalité du contenu de la seringue (1 seringue par demi-mamelle)
4 ^{ème} Etape		Masser doucement la mamelle pour faire diffuser le produit vers la partie glandulaire
5 ^{ème} Etape		Désinfecter le trayon par trempage ou pulvérisation avec un produit iodé adapté

Contactez votre vétérinaire ou GDS

Ne laissez pas vos animaux manquer d'eau

Un manque d'eau entraîne une répercussion directe sur la santé des animaux mais aussi sur la production laitière à venir. Une baisse de 50% de consommation d'eau induit une diminution de 20% de production laitière. Voici quelques rappels essentiels en cette période de sécheresse.

Une brebis ou une chèvre contient entre 56 et 81% d'eau :

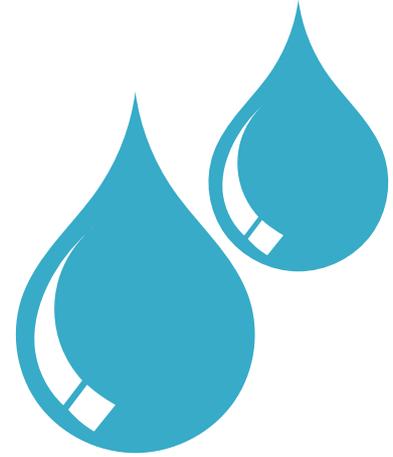
- Eau = 1er aliment des petits ruminants
- Une perte de 20% d'eau est fatale
- L'eau doit être proposée en permanence
- Elle doit être propre et potable
- Température idéale : $10^{\circ}\text{C} < T^{\circ}\text{Eau} < 12^{\circ}\text{C}$

Besoins en eau par jour en fonction du stade physiologique :

- Début gestation : 3 à 4 litres / kg MSI
- Fin gestation : 4,5 à 5 litres / kg MSI
- Lactation : 4 à 5 litres / kg MSI

Soyez vigilants sur

- Nombre d'abreuvoirs
- Propreté des abreuvoirs
- Débit



En cas de très fortes chaleurs, ces besoins peuvent doubler



Les points d'abreuvement doivent être accessibles à moins de 200m en tout point de la parcelle.

Au-delà de 300 m, les animaux peuvent ne pas s'abreuver correctement.

Prévoir un point d'eau pour 20 à 30 animaux. Le nombre de bacs ou abreuvoirs est à adapter à la taille du troupeau. La multiplication du nombre de bacs/abreuvoirs permet d'augmenter la quantité d'eau offerte aux animaux notamment en cas de fortes chaleurs. Il est conseillé de déplacer suffisamment de points d'eau pour éviter les agressions, les bousculades et les files d'attente.

Adapter au mieux la hauteur au gabarit des animaux (35 à 40cm en général) et veiller au bon positionnement des points d'eau.

Placer les bacs à l'abri du soleil pour éviter que l'eau ne chauffe dedans ou dans les tuyaux.

Stocker l'eau

Les parcelles qui ne disposent pas de points d'eau peuvent être équipées de tonnes à eau ou cuves (ex : cuve 1000 litres, ex : 400 litres/35 à 40 cm de hauteur) équipées de flotteurs ou couplées directement à un abreuvoir automatique directement branché sur la cuve. La cuve peut être posée sur palette pour être déplacée plus facilement.

L'ODARC finance à hauteur de 60% ces investissements, avec une procédure accélérée de la gestion du dossier.



*En cas de difficultés d'abreuvement, des techniciens peuvent vous renseigner :
Diane Vernet-Cristiani : 06 15 97 37 58
Tiphaine Verdoux : 06 12 01 00 62*

Schéma de Sélection : Diffusion du progrès génétique

Le progrès génétique, c'est quoi ?

Les performances d'une brebis sont dûes à son environnement et à sa génétique. Depuis près de 30 ans, le progrès génétique de la brebis corse sur la production laitière est supérieur à 1,5L/an. Ce progrès explique à lui seul plus de 40% de l'augmentation de la production laitière en Corse observée sur cette période.

Une augmentation continue de la production moyenne/brebis / an depuis 1992



Les béliers issus des meilleures productrices laitières (mères à béliers) sont achetés aux sélectionneurs et seront utilisés pour les 2 voies de diffusion du progrès génétique.



Les éleveurs/sélectionneurs représentent environ 20% du cheptel ovin et sont à l'origine de la création du progrès génétique

Insémination animale

Les meilleurs béliers iront à notre centre d'IA où ils fourniront des doses de semence qui seront distribuées aux éleveurs qui en font la demande.



Monte naturelle

Les meilleurs béliers restants sont mis en vente aux éleveurs (dans et hors schéma) lors des ventes de Mars pour la monte naturelle dans les élevages.

Bilan de la diffusion en 2023

Corse-du-Sud	Haute-Corse
IA <ul style="list-style-type: none"> 1454 IAs en CLO (+12,7% / 2022) 72 IAs en CLS (-75% / 2022) 	IA <ul style="list-style-type: none"> 5859 IAs en CLO (-6,8%/2022) 71 IAs en CLS (-62,8% / 2022)
MT <ul style="list-style-type: none"> 39 béliers vendus en CLO (= 2022) 52 vendu hors schéma (+67% / 2022) 	MT <ul style="list-style-type: none"> 72 béliers vendus en CLO (+29%/ 2022) 57 vendu hors schéma (+63% / 2022)

Quelles perspectives ?

L'efficacité du schéma de sélection sur la production de lait n'est plus à démontrer. La diffusion du progrès génétique, au-delà du schéma de sélection, est donc primordiale pour le revenu et la qualité de vie des éleveurs. Nous ne signalerons jamais assez également l'importance que peut avoir le schéma dans la préservation de la race ovine Corse qui souffre parfois injustement d'une mauvaise réputation face à ses concurrentes. Le travail des organismes associés et des éleveurs/sélectionneurs a permis ces résultats.

L'implication des éleveurs dans ce collectif est primordiale. En ce sens, le bilan des ventes de béliers sélectionnés, notamment au-delà du CLO, est positif. Le bilan des IAs chez les sélectionneurs l'est lui aussi. Le bilan des IAs au sein du CLS interpelle toutefois. Il est représentatif de la difficulté à recruter de nouveaux éleveurs au sein du CLS. Face à un contexte économique difficile, les éleveurs sacrifient parfois l'appui technique et la génétique parce que coûteux. Pourtant, ils constituent certainement le premier levier d'amélioration de la rentabilité et des conditions de travail des éleveurs et donc un bon investissement. Nous encourageons les éleveurs à solliciter les organismes impliqués pour tout renseignement.

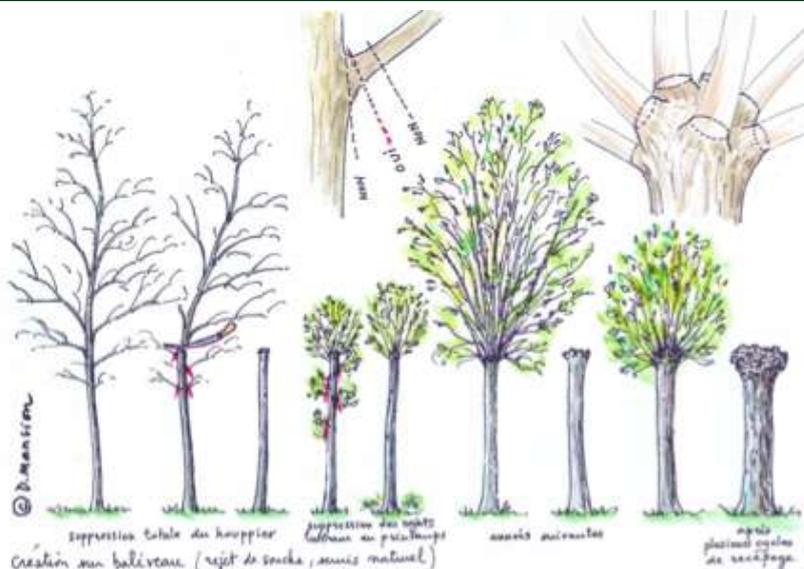
Agroforesterie, les trognes en soutien à l'élevage

Les ruminants apprécient la consommation d'espèces végétales arbustives et arborées. Autrefois, elles étaient utilisées fréquemment pour nourrir ces animaux. Puis, ces pratiques furent abandonnées au profit de cultures fourragères plus productives et qualitatives mais fortes consommatrices d'eau, d'intrants et de travail du sol. Dans le contexte actuel de sécheresses récurrentes et d'augmentation du coût des matières premières agricoles, l'utilisation (en complément de l'alimentation classique) de ces

pratiques se révèle être une alternative très pertinente, notamment en période de saison sèche.

Ces différentes espèces arbustives et arborées poussent spontanément dans nos régions. Cependant, lorsque les branches à hauteur d'animaux sont consommées, ces espèces végétales mettent en place différents moyens pour contrer ce phénomène (croissance en hauteur, mise en place de feuilles épineuses et fabrication de tanins pour les rendre moins appétants).

Il existe une technique de taille, le « Trognage » qui permet d'éviter la mise en place de ces mécanismes de défense et d'augmenter la productivité de ces espèces, tout en facilitant leur récolte. Une trogne est un arbre ou un arbuste, régulièrement taillé à la même hauteur pour son feuillage, son bois, ses fleurs ou ses fruits. Elle est aussi appelée « arbre tétard ». C'est le plus souvent un feuillu dont on conserve ainsi le tronc qu'on a étêté dans sa jeunesse à une hauteur souhaitée (le guide pratique des trognes, Dominique Mansion, éditions Ouest-France, 2022). Après chaque taille, l'arbre stimule des bourgeons dormants et ses tissus réagissent en formant des bourrelets autour de chaque coupe. Cela provoque le développement de rejets que l'on récolte ensuite périodiquement.



Régulièrement recépé, ce taillis surélevé peut pousser durant des siècles. Le choix de la hauteur de coupe va dépendre des usages de la trogne et de la présence ou non d'animaux au pâturage. Les trognes sont des arbres plus productifs que les arbres classiques car le fait de tailler régulièrement va engendrer un stress et stimuler ainsi leur production.

En Corse, on trouve des trognes de murier blanc, chêne vert, blanc et liège, érable de Montpellier, oléastre, hêtre, châtaigner, frêne, etc., utilisées par le passé pour l'affouragement des troupeaux et la production de bois. L'exploitation de ces arbres était communément appelée « a frasca ». Elle consistait à donner des branches aux animaux pour leur feuillage.

Outre leur appétence, les valeurs alimentaires énergétiques, protéiques et de digestibilité sont du même ordre de grandeur que celles retrouvées habituellement pour des espèces prairiales classiques en vert (Baumont et al., 2018).

Les stratégies adoptées sont de deux ordres. Soit tactique : la ressource peut être utilisée en cas de difficultés (sécheresse estivale...). Soit stratégique : la ressource peut être intégrée dans un système fourrager. Les feuilles d'arbres peuvent tout à fait rentrer dans la ration des animaux.

Dans une région où l'approvisionnement en paille est relativement coûteux, la valorisation du bois issu des tailles en plaquette litière est une piste de développement intéressante.

Agenda des formations laitières



Juillet

Le 25 à Vescovato (CDA2B) :

« optimiser la conduite de son troupeau » pour les ovins

Le 27 à Vescovato (CDA2B) :

« optimiser la conduite de son troupeau » pour les caprins

Formations dates non fixées

Casgiu Casanu :

Démonstration fabrication pâtes molles et pâtes pressées

Casgiu Casanu :

Les bases de la transformation fermière

Casgiu Casanu :

Défauts de fabrication et actions correctives

CDA2B et GRPF :

2eme partie de la formation
« développer la production fourragère sur son exploitation ».

Septembre

Le 13 à Altiani (ILOCC) :

La traite, son organisation. Son impact sur l'animal. Qualité du lait et Environnement.

Le 19 à Corte (CDA2B) :

Formation GBPH

Le 20 à Vescovato (CDA2B) :

Formation GBPH

Le 25 à Corte (CDA2B) :

Les grands principes de fabrication

Le 27 à Corte (CDA2B) :

Conception d'une fromagerie

Le 28 à Altiani (ILOCC) :

Connaissance de l'AOP Brocciu.
Profils organoleptiques des produits du terroir.

Octobre

Le 04 à Altiani (ILOCC) :

La traite, son organisation. Son impact sur l'animal. Qualité du lait et Environnement.

Le 9 à Altiani (CDA2B) :

Les grands principes de fabrication (suite du 25/09)

Le 11 à Altiani (CDA2B) :

Démonstration pâtes molles et pâtes pressées

Le 12 à Altiani (CDA2B) :

Les accidents de fabrication

Le 18 à Altiani (ILOCC) :

Connaissance de l'AOP Brocciu.
Profils organoleptiques des produits du terroir.

La CDA2A, le GDS Corse et l'AREO déménagent :

Dès la rentrée de septembre, la chambre d'agriculture de Corse-du-Sud, le GDS et l'AREO pourront vous accueillir au sein de nouveaux locaux dans le quartier St Joseph Immeuble Castellani à Ajaccio.

*L'ILOCC s'impegna à prò di
l'agricultura corsa è di a so filiera.
Simu dispunibili è à l'ascolta d'ognunu,
per u bè cumunu è u svilupp d'ogni
splutazione.
Ùn esitate manc' appena, voi attori di a
filiera, chjamate o passate à vede ci !*



Interprofession Laitière Ovine et Caprine de Corse
Station Expérimentale de L'ODARC
20270 ALERIA

Mail : ilocc.secretariat@gmail.com

Tel : 06 74 64 08 07 - 09 75 87 03 25

Nous suivre sur nos réseaux

